

Un concours de jeunes talents ouvert à tous au Marina Plage

À deux reprises durant l'été, les jeunes du camping et alentours ont pu s'exprimer sur scène

C'est une nouveauté au Marina Plage, et cela devrait devenir une habitude, tant le succès a été à la hauteur des attentes. Pour la première fois, la direction du camping a troqué les concours de Mini Miss et Mini Mister pour deux soirées consacrées aux Super Talents, l'une en juillet, l'autre en août, soirées réservées aux enfants et adolescents jusqu'à 16 ans. "Cette année, nous avons décidé de mélanger filles et garçons, pour que les jeunes nous fassent découvrir ce qu'ils savent faire. Il s'agit de tout et c'est vraiment rigolo et agréable" explique Marc Rosolini, attaché de direction au camping Marina Plage.

Le vendredi 15 août dernier, pour la deuxième soirée de l'été ce sont donc quinze candidats qui se sont succédés sur la scène du restaurant, pour faire une démonstration de leurs talents. Chant, danse, gymnastique... le spectacle a été animé au rythme des shows préparés par les jeunes.

Pour dénicher ces talents en herbe, Morgan et Sabrina, respectivement responsable animation et chargée de la relation clients, endossent le rôle de véritables chasseurs de têtes. "Nous faisons de tour des allées, et on propose aux enfants de s'inscrire" expliquent-elles.

C'est à l'applaudimètre que les spectateurs ont pu voter pour la prestation qu'ils avaient préférée. Et cette fois-ci, c'est Maureen, 16 ans, originaire de Valenciennes et en vacances au Marina, qui a le plus séduit le public du restaurant, en inter-



Maureen, 16 ans, originaire de Valenciennes, en vacances au Marina Plage et grande gagnante du concours. Elle a su conquérir le public en interprétant "Halleluja" de Jeff Buckley. / PHOTO DR



La petite Sarah (à gauche), 7 ans, et les jumelles Angélique et Sarah (à droite), 13 ans, ont décroché les 2ème et 3ème places. / PHOTO DR



"C'est une belle opportunité pour ouvrir la scène aux talents locaux."

préparant la chanson "Halleluja" de Jeff Buckley. "Je ne m'attendais pas du tout à gagner" confie-t-elle. Quant à son inscription au concours? "elles m'ont forcée" déclare-t-elle amusée en désignant Morgan et Sabrina. Une inscription contrainte donc, mais qui aura valu la peine. "On ne s'attendait pas du tout à ce qu'elle chante aussi bien! Tout le monde était surpris, ses parents étaient super fiers!" affirme Morgan. Avant son passage sur scène, la

jeune fille a su gérer son trac "J'étais très stressée, mais j'étais avec Morgan et Sab, alors ça a été".

Et si tous les participants sont repartis avec un cadeau, la soirée a également permis à d'autres candidates d'être sacrées Jeune Talent de la soirée. En deuxième position, la petite Sarah, 7 ans, a convaincu le public en effectuant un numéro de danse sur la musique "Chandelier" de la chanteuse Sia, reproduisant la chorégraphie aty-

pique du vidéoclip officiel, le tout avec un cerceau.

Enfin, en troisième position, deux jumelles à l'avenir prometteur ont offert au public une chanson a cappella. Sarah et Angélique, 13 ans, sont de jeunes marseillaises en vacances chez leur grand-mère à Rognac. C'est en se rendant à la plage à côté du camping que les deux jeunes filles ont eu vent de l'organisation de la scène ouverte, une occasion à ne pas manquer. "Elles rêvaient de partici-

per au concours" confie leur grand-mère. "Nous sommes très contents car nous trouvions que ce concours était une belle opportunité pour ouvrir la scène aux personnes de l'extérieur, et donc de découvrir de nouveaux talents. Nous avons eu raison car les jumelles ont été une superbe révélation" affirme Marc Rosolini.

Pour l'animation et le divertissement de ses clients, le Marina aime miser sur les soirées dansantes, ainsi que sur ce gen-

re de soirées spectacles. En marge de ces concours de jeunes talents, d'autres soirées élections sont régulièrement organisées. Parmi elles, les soirées Miss ou Mister Marina, lors desquelles les hommes n'hésitent pas à se travestir en femmes et inversement, ont toujours énormément de succès. "L'objectif, c'est que les clients soient acteurs, et qu'ils se rencontrent". Et ainsi naissent de belles amitiés au Marina Plage.

Cyrielle GRANIER

L'AGENDA À PARTIR DU 25 AOÛT.

● Élargissement du service de transport entre Martigues, l'Aéroport et Vitrolles.

La ligne 38 Martigues-Aéroport Marseille Provence - Vitrolles, du réseau Carreize, offrira un service renforcé en heure de pointe, à partir du lundi 25 août 2014.

Cette ligne sera dorénavant exploitée par la RDT 13.

La ligne passe d'un départ par heure à un départ toutes les demi-heures en heure de pointe, une nouvelle fréquence pour répondre aux besoins de déplacement et d'accès à l'aéroport Marseille Provence des habitants de l'agglomération.

Élargissement de la plage horaire en semaine :

- de 05h35 à 19h40 au départ de Martigues

- de 06h20 à 20h10 au départ de Vitrolles.

Travailleurs et voyageurs du weekend et jours fériés bénéficient aussi de départs plus matinaux et retours plus tardifs.

42 trajets au quotidien et 22 trajets le weekend et les jours fériés.

Un voyage Martigues - Aéroport pour 4,10€.

Des abonnements mensuels entre Martigues et Vitrolles à 51,70€ par mois.

Correspondances possibles avec les réseaux urbains grâce aux abonnements combinés.

→ Pour en savoir plus consulter les horaires du réseau : www.lepilote.com

→ rdt13.fr pour plus d'informations.

EN SEPTEMBRE

● Remise des cartes de chasse.

La société de chasse vous informe que les remises des cartes auront lieu :

- Mardi 2 et 9 septembre 2014 de 18h00 à 20h00,

- Jeudi 4 et 11 septembre 2014 de 18h00 à 20h00

- samedi 6 et 13 septembre 2014 de 10h00 à 12h00.

→ Les pièces ci-dessous sont à présenter obligatoirement :

Justificatif de domicile, permis de chasser, validation 2014-2015, attestation d'assurance, 4 timbres postaux ou 4€ (pas d'enveloppe adressée ou préimprimée), timbre vote de la Fédération, le moyen de paiement.

Pour les nouveaux sociétaires Vitrollais et les nouveaux chasseurs hors commune, merci de rajouter une photo d'identité.

Pour ceux qui n'auront pas fait retour du carnet de prélèvement, une majoration de 30€ devra être acquittée.

VENREDI 19 SEPTEMBRE

● Ouverture de la Saison Culturelle.

Rendez-vous à partir de 18h30 au Domaine de Fontblanche pour l'ouverture de la saison culturelle.

405170



VALABLE AUJOURD'HUI SAMEDI 23 AOÛT



©2014 - Création - RCS 814480270 - Photos non contractuelles. Reproduction complète ou partielle interdite

Aix en Provence - Châteauneuf les Martigues - La Ciotat - Marseille Bonneveine - Marseille Grand Littoral - Marseille Le Merlan - Port de Bouc - Vitrolles

Consulter les horaires sur : Carrefour.fr

